

news.admin.ch

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **42 (2015)**

Heft 2

PDF erstellt am: **14.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Une année pas comme les autres: la présidence suisse de l'OSCE en 2014

En 2014, la Suisse a assumé la présidence de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), dont le siège est à Vienne. Elle est ainsi le tout premier pays membre de l'organisation à avoir assumé ce mandat pour la seconde fois (après 1996). La Suisse s'était préparée aux multiples défis qu'implique habituellement la présidence de l'OSCE. Et pourtant, l'année 2014 ne fut pas une année comme les autres. Le président en exercice et ministre des Affaires étrangères Didier Burkhalter, qui, hasard du calendrier, assumait la même année la présidence de la Confédération, en a fait le constat lors du Conseil ministériel de l'OSCE début décembre à Bâle. D'emblée, une certitude s'était en effet imposée: celle que la crise ukrainienne serait le sujet dominant pour la présidence suisse et que cette dernière devrait alors faire tout son possible pour éviter la rupture des discussions entre les acteurs impliqués dans cette grave situation.

La Suisse a tout misé sur le dialogue et sur la véritable plus-value que peut apporter l'Organisation: l'OSCE est en effet la seule organisation de sécurité régionale qui réunit les pays occidentaux et la Fédération de Russie autour d'une même table et qui leur permet de discuter d'égal à égal. A ce titre, elle dispose d'une panoplie d'outils en cas de crise. Deux instruments se sont avérés particulièrement efficaces puisqu'ils ont permis de conduire à une désescalade de la situation: le premier est la mission spéciale d'observation en Ukraine (Special Monitoring Mission ou SMM), dont le déploiement a été décidé le 21 mars 2014 par le Conseil permanent et approuvé à l'unanimité par les 57 États participants. Considérée comme les yeux et les oreilles de la communauté internationale, la SMM joue un rôle déterminant dans la gestion de la crise: ses observateurs rendent compte chaque jour de manière indépendante et factuelle de l'évolution de la situation dans les dix régions de l'Ukraine, y compris dans les zones disputées de Lougansk et de Donetsk (<http://www.osce.org/ukraine-smm>). La présidence de l'OSCE a en outre participé, à travers son envoyée spéciale, l'ambassadrice Heidi Tagliavini, au groupe de contact tripartite, qui réunit également des représentants de haut rang de l'Ukraine et de la Russie. Ce groupe s'est rapidement révélé être la seule enceinte opérationnelle capable de discuter des problèmes liés au cessez-le-feu, aux plans de paix, aux échanges de prisonniers et aux questions humanitaires. En septembre 2014, le groupe de contact et des représentants des groupes séparatistes sont parvenus

à trouver un arrangement dans le cadre du protocole et du mémorandum de Minsk, qui sert de fondement et de point de référence pour le processus de recherche d'une solution politique.

Malgré la crise ukrainienne et l'intensité des efforts qu'il a fallu déployer pour maintenir le fil du dialogue entre les acteurs, la Suisse a réussi dans le cadre de sa présidence à faire avancer certains dossiers prioritaires. Il en va ainsi du processus de réconciliation et de l'intensification de la coopération régionale dans les Balkans occidentaux, ou encore de la promotion du dialogue et de la restauration de la confiance dans le Caucase du Sud. La Suisse a également été très active dans des domaines politiques qui, de son point de vue, revêtent une importance fondamentale, à savoir la lutte contre la traite des êtres humains et le terrorisme, le renforcement de la protection des défenseurs des Droits de l'homme, la prévention de la torture, l'amélioration de la gestion des catastrophes naturelles et la lutte contre l'antisémitisme. La présidence

suisse a organisé des conférences internationales sur ces sujets et stimulé les débats sur le renforcement des mesures. Lors du Conseil ministériel de l'OSCE en 2014 à Bâle, la présidence suisse a réussi, malgré les tensions politiques dues à la situation en Ukraine, à mener à bien des processus de négociation dans de nombreux domaines prioritaires (<http://www.osce.org/node/124148>).

Son année présidentielle achevée, la Suisse entend poursuivre son engagement et rester un membre actif de la «troïka», composée des présidences sortante (Suisse), actuelle (Serbie) et future (Allemagne) de l'OSCE. C'est dans ce cadre, que le président de la Confédération Didier Burkhalter, à l'occasion du Conseil ministériel à Bâle, a convoqué, avec la collaboration de ses homologues

serbe et allemand, un panel de 15 experts, chargés de tirer les enseignements de la crise en Ukraine et de soutenir les pays de l'OSCE à mener un dialogue inclusif et constructif sur la sécurité dans la zone euro-atlantique et eurasiatique. La Suisse continuera à s'engager activement en faveur de ce processus (<http://www.osce.org/cio/133986>).

Pour tout renseignement complémentaire, consultez sur le site du DFAE le dossier consacré à la présidence suisse de l'OSCE: <https://www.eda.admin.ch/eda/fr/home/aktuell/dossiers/osze-vorsitz-2014.html>



Table de la présidence dans la salle du Conseil ministériel



«Photo de famille»

Annonce

svit

Bewirtschaftung | Vermarktung – Ihr Partner in der Ostschweiz

Damit Sie sich um nichts kümmern müssen, sorgen wir uns umfassend um Ihre Liegenschaft in der Heimat.

EGELI Immobilien AG
Teufener Strasse 36 | 9000 St. Gallen | 071 221 11 77 | egeli-immobilien.ch

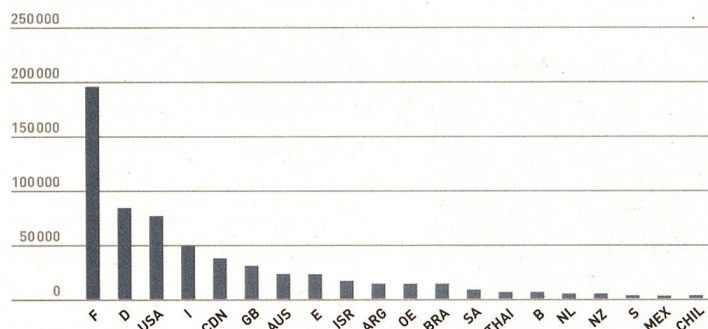
EGELI
Immobilien

Mitglied der EGZ Gruppe | egz

Statistique des Suisses de l'étranger

De plus en plus de Suisses partent vivre à l'étranger. En 2014, la Cinquième Suisse comptait 746 885 personnes, soit 14 726 de plus que l'année précédente, ce qui représente une progression de près de 2%. C'est ce que révèle la dernière statistique des Suisses de l'étranger publiée par le Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE), qui recense tous les Suisses inscrits auprès d'une ambassade ou d'un

Pays accueillant les communautés suisses les plus importantes:



consulat général à l'étranger. Les Suisses de l'étranger sont répartis dans 200 pays et régions du monde entier.

Les plus fortes hausses ont été enregistrées l'année passée dans les pays qui faisaient déjà partie des destinations privilégiées des Suisses: la France (+3112), l'Allemagne (+2045) et les États-Unis (+1176). Viennent ensuite Israël (+1045), la Grande-Bretagne (+1028), l'Australie (+577) et la Thaïlande (+568).

En 2014, six Suisses de l'étranger sur 10 vivaient dans un pays de l'Union européenne, dont environ trois quarts dans l'un des pays limitrophes de la Suisse. La France comptait 194 474 ressortissants suisses, l'Allemagne 84 671, l'Italie 51 353 et l'Autriche 15 542.

Les pays extraeuropéens accueillant les communautés suisses les plus nombreuses sont les États-Unis (78 696 personnes), le Canada (39 618), l'Australie (24 584) et Israël (17 958). En queue de peloton, Sao Tomé-et-Principe, les Kiribati et le Turkménistan comptent chacun un Suisse.

Des 583 150 Suisses de l'étranger ayant atteint la majorité, 142 651 personnes étaient inscrites dans un registre électoral suisse lors de la votation populaire du 30 novembre 2014. Cela représente quelque 24,5% des personnes ayant le droit de vote, soit une augmentation d'environ 1,5% par rapport à l'élection du Conseil national en 2011.

Remarques

Pour ne manquer aucune information («Revue Suisse», newsletter de votre représentation, etc.), communiquez à votre représentation suisse vos adresse(s) e-mail et numéro(s) de téléphone mobile ainsi que tout changement et inscrivez-vous sur www.swissabroad.ch

Vous pouvez à tout moment lire et imprimer le numéro actuel de la Revue Suisse ainsi que les numéros précédents sur www.revue.ch

La «Revue Suisse» est envoyée gratuitement par voie électronique (e-mail et application pour iPad et Android) ou en version imprimée à tous les foyers de Suisses de l'étranger enregistrés auprès d'une ambassade ou d'un consulat général.

Votations fédérales

Le dimanche 14 juin 2015, quatre projets seront soumis à votation:

- L'arrêté fédéral du 12 décembre 2014 concernant la modification de l'article constitutionnel relatif à la procréation médicalement assistée et au génie génétique dans le domaine humain
- L'initiative populaire du 20 janvier 2012 «Initiative sur les bourses d'étude»
- Initiative populaire du 15 février 2013 «Imposer les successions de plusieurs millions pour financer notre AVS (Réforme de la fiscalité successorale)»
- Modification du 26 septembre 2014 de la loi fédérale sur la radio et la télévision

Toutes les informations sur les projets (explications, comités, messages des partis, vote électronique, etc.) sont disponibles sur <https://www.ch.ch/fr/votations/>

Autres dates de votation en 2015: 18 octobre (élections fédérales), 29 novembre.

Vous trouverez des informations, instructions, guides utiles et autres liens sur les élections fédérales du 18 octobre 2015 sous <https://www.ch.ch/fr/elections2015/> – le site commun de la Chancellerie fédérale, des services du parlement et de l'Office fédéral de la statistique.

Initiatives populaires

L'initiative populaire fédérale suivante a été lancée avant la clôture de la rédaction (expiration du délai imparti pour la récolte des signatures entre parenthèses).

- «Sortons de l'impasse! Renonçons à rétablir des contingents d'immigration» (02.06.2016)

La liste des initiatives populaires actuelles est disponible sur www.bk.admin.ch Actualités / Élections et votations / Initiatives en suspens.

La photo du Conseil fédéral 2015

Cette année, la traditionnelle photo du Conseil fédéral a créé la surprise. En effet, les membres du gouvernement n'ont pas été photographiés debout comme à l'accoutumée, mais assis autour d'une table.

(De gauche à droite): le conseiller fédéral Didier Burkhalter, le conseiller fédéral Johann N. Schneider-Ammann (vice-président), la conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf, la conseillère fédérale Doris Leuthard, le conseiller fédéral Ueli Maurer, la présidente de la Confédération Simonetta Sommaruga, le conseiller fédéral Alain Berset, la chancelière de la Confédération Corina Casanova.



Échos de la presse au sujet de la photo du Conseil fédéral 2015:

Basler Zeitung, Bâle: «Style Da Vinci» – Manifestement, le Gouvernement suisse a décidé de ne plus traiter les problèmes debout avec fermeté, mais d'attendre assis qu'ils se résolvent d'eux-mêmes.

Tages-Anzeiger, Zurich: Selon les interprétations, la photo évoque tour à tour les sphères

célestes de «La Cène», peinte par Leonardo Da Vinci, une table ronde banale voire, plus déroutant, une famille mafieuse.

NZZ, Zurich: Première obligation de cette nouvelle année pour le Conseil fédéral: se concerter.

Die Südostschweiz, Coire: La chancellerie fédérale est «l'exemple même de la concordance». Mais combien d'entre eux seront encore

présents à la fin de l'année électorale 2015? Et y aura-t-il un traître parmi eux, comme lors de la Cène?

Tribune de Genève, Genève: Plus égalitaire, tu meurs. C'est un message limpide à l'intention du parlement, qui va voter en 2015 sur une loi en faveur des quotas féminins à la tête des entreprises.

HELPLINE DFAE

Tél. en Suisse: 0800 24-7-365
Tél. à l'étranger: +41 800 24-7-365
E-Mail: helpline@eda.admin.ch
Skype: helpline-eda

Conseils aux voyageurs *itineris*

www.dfae.admin.ch/voyageurs
Helpline DFAE +41 (0)800 24-7-365
www.twitter.com/travel_edadfae

Inscription en ligne pour les Suisses voyageant à l'étranger
www.dfae.admin.ch/itineris



Départ réfléchi.
Voyage réussi.

L'appli est disponible gratuitement pour iOS et Android

RESPONSABLE DES PAGES D'INFORMATIONS OFFICIELLES DU DFAE:
PETER ZIMMERLI, SERVICE DES SUISSES DE L'ÉTRANGER
BUNDESGASSE 32, CH-3003 BERNE
TÉLÉPHONE: +41 800 24-7-365
www.eda.admin.ch / E-mail: helpline@eda.admin.ch

Annonce

www.swissworld.org

Your Gateway to Switzerland

